

# Consultation sur le calendrier scolaire

## RAPPEL DU DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

Lors de la dernière assemblée générale des enseignant-e-s, les membres présents mandataient le bureau exécutif de procéder à une large consultation sur les principes qui devraient guider la confection du calendrier scolaire. On le sait trop bien, cette question a mobilisé trop de temps et d'énergie lors des dernières années. Il faut donc tenter de dégager le consensus le plus large possible sur la question afin de passer à autre chose. La consultation sur les principes de base du calendrier scolaire se déroulera en trois étapes :

<p><b>Étape 1 : Questionnaire</b></p> <p>Le présent questionnaire vous est envoyé aujourd'hui par courriel et par courrier interne. Vous devrez y répondre et en faire parvenir une copie dûment remplie par courriel au <a href="mailto:specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca">specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca</a> ou par courrier interne au bureau du SPECS (2-52-180) au plus tard le vendredi 24 novembre 2006.</p> <p><b>Toutefois, avant de répondre au questionnaire, nous vous proposons, en guise de réflexion sur la question, de participer aux étapes 2 et 3 de cette consultation.</b></p>	<p><b>Étape 2 : Assemblée générale</b></p> <p>La deuxième étape consistera en une assemblée générale le 15 novembre 2006 portant principalement sur la question du calendrier scolaire. Nous souhaitons que cette assemblée soit une tribune d'explication et de discussion sur tous les enjeux qui composent le dossier du calendrier. Elle doit permettre à chacune et chacun de préciser sa pensée.</p>	<p><b>Étape 3 : Forum en ligne</b></p> <p>Finalement, nous vous proposerons de poursuivre la réflexion et la discussion entamées en assemblée générale sur un forum en ligne, ce qui permettra à chacune et à chacun d'exprimer son opinion sur le dossier.</p> <p><a href="http://www.specs-csn.qc.ca">http://www.specs-csn.qc.ca</a></p>
--	--	--

Nous espérons qu'une fois ces trois étapes franchies, chaque enseignant-e aura eu l'occasion d'exprimer, de préciser, de développer son opinion sur le calendrier scolaire. Les conclusions et analyses finales de cette large consultation seront publiées en nos pages de même qu'elles seront transmises à la Direction générale, à la Direction des études, à la Commission des études dès le début du mois de décembre.

## QUELQUES DÉFINITIONS

Avant de répondre au questionnaire qui suit, lisez attentivement ces quelques définitions éclairantes :

### Semaine de relâche :

Durant une semaine, les étudiants sont en CONGÉ, donc les enseignants sont également en CONGÉ.

### Journée d'étude et encadrement :

Durant une journée, il y a levée de cours mais les profs demeurent disponibles. Aucune activité pédagogique obligatoire ne peut être mise à l'horaire (à moins d'accord écrit de tous les étudiants d'un groupe) mais les stages, s'ils ne peuvent être suspendus durant cette période, demeurent en place. Note : sur le calendrier scolaire 2006-2007, les journées d'étude et encadrement portent le nom de journées périscolaires. Le concept en est exactement le même, seul le nom est changé.

### Jour contact :

Période durant laquelle l'enseignant est EN CLASSE avec tous les étudiants d'un groupe pour leur dispenser des activités d'apprentissage, incluant toutes les évaluations.

### Cours :

Ensemble d'activités d'apprentissage comptant au moins <sup>(1)</sup> 45 périodes d'enseignement ou, dans le cas de l'éducation physique, comptant 30 périodes d'enseignement, enseignement auquel sont attribuées des unités. (Source : RREC, Règlement sur le régime des études collégiales)

### Unité :

Mesure équivalente à 45 heures d'activités d'apprentissage. (Source : RREC)

(1) On dit « au moins 45 périodes » parce qu'il y a aussi des cours de 60, 75, 90, etc. périodes.

# QUESTIONNAIRE

À remettre au plus tard le 24 novembre 2006  
 par courriel à [specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca](mailto:specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca) ou par courrier interne au bureau du SPECS : 2-54-180.

Cochez la réponse de votre choix.

Votre nom :		Votre département :	
1	Est-il préférable que les cours de la session d'AUTOMNE débutent au cours de la troisième ou de la quatrième semaine d'août?	<input type="checkbox"/> Troisième	<input type="checkbox"/> Quatrième
2	Est-il préférable que les cours de la session d'HIVER débutent au cours de la troisième ou de la quatrième semaine de janvier?	<input type="checkbox"/> Troisième	<input type="checkbox"/> Quatrième
3	Jugez-vous essentiel que les sessions débutent toujours un lundi?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
4	Est-il essentiel que les deux sessions (automne et hiver) comportent exactement le même nombre de jours contact avec les étudiants?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5	Prenons l'exemple suivant : pour donner un cours de 30 heures/session à raison de 2 heures par semaine, il faut 15 semaines. La même logique s'applique pour tous les cours : - 45 h/session divisé par 3 heures/semaine = 15 semaines - 60 h/session divisé par 4 h/semaine = 15 semaines - 75 h/session divisé par 5 h/semaine = 15 semaines - etc. Dans ce contexte, préférez-vous un échéancier construit sur 15 ou sur 16 semaines de jours contact?	<input type="checkbox"/> 15	<input type="checkbox"/> 16
6	Dans une session, est-il préférable de regrouper ou de disperser les journées d'étude et encadrement?	<input type="checkbox"/> Regrouper	<input type="checkbox"/> Disperser
7	Serait-il préférable d'avoir une semaine « sans jour contact » à la session d'automne?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
8	Dans le cas d'une semaine « sans jour contact » à l'automne, serait-il préférable que cette semaine soit :	<input type="checkbox"/> Une semaine de relâche ?	<input type="checkbox"/> Une semaine d'étude et encadrement?
9	Dans le cas d'une semaine « sans jour contact » à l'automne, à quel moment serait-il préférable que cette semaine ait lieu?	<input type="checkbox"/> Avec l'Action de grâces (mi-octobre)	<input type="checkbox"/> Avec les portes ouvertes (mi-novembre)
		Sinon, autre :	
10	Dans le cas d'une semaine d'étude et encadrement, cette semaine devrait-elle être INCLUSE dans les 82 jours de cours et d'évaluation minimum par session exigés par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
11	Dans la mesure où vous souhaitez la présence d'une semaine d'étude et encadrement à la session d'automne, jugez-vous pertinent de TRANSFORMER la semaine de relâche de l'hiver en semaine d'étude et encadrement afin d'uniformiser les deux sessions?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Commentaires additionnels : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

### Besoin de vous faire une tête?

- 1) Argumentaire du bureau exécutif
- 2) Forum en ligne (actif du 15 au 24 novembre 2006 inclusivement)
- 3) Argumentaire des gestionnaires du Cégep

<http://www.specs-csn.qc.ca>

### Questions, commentaires?

819 564-6350, poste 330 ou [specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca](mailto:specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca)